

Les rythmes scolaires



Une nouvelle organisation des rythmes scolaires

Depuis 2008, les écoliers français ont le plus faible nombre de journées d'école de toute l'Europe. Résultats : des **journées à rallonge, pas adaptées** au rythme des enfants, **fatigue, difficultés** d'apprentissage. La nouvelle organisation du temps scolaire vise à **mieux respecter les rythmes d'apprentissage et de repos** (décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 de la **loi de la Refondation de l'école**). Le décret fournit un cadre national à l'intérieur duquel différentes déclinaisons locales seront possibles.

- ▶ **alléger** la journée de classe
- ▶ **mieux équilibrer** la semaine : 9 demi-journées
- ▶ enseigner quand les élèves sont **le plus concentrés**
- ▶ mieux articuler les **temps scolaires et périscolaires**
- ▶ prise en charge des élèves → 16h30 au moins
- ▶ accéder à des **activités culturelles, sportives et artistiques**
- ▶ répondre plus efficacement à la **difficulté scolaire** (APC)

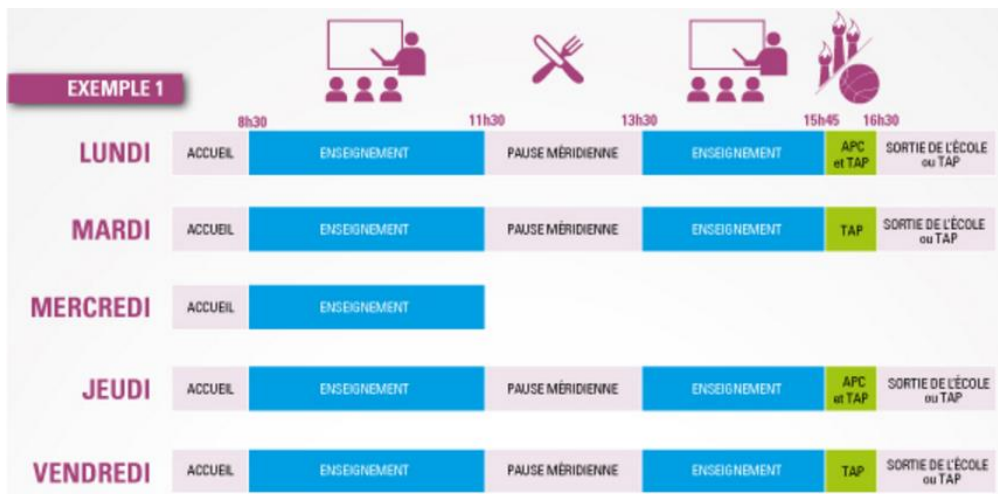
→ la réussite des enfants dépend des **conditions dans lesquelles se déroulent leurs apprentissages**

Point de vue médical

- Prendre en compte les 3 temps de la journée d'un enfant : familial, scolaire, récréatif
- Tendre vers un système d'alternance régulière des plages scolaires et des périodes de vacances : alternance dite 7-2, c'est-à-dire sept semaines de classe suivies de deux semaines de vacances,
- Penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation, (pas seulement d'instruction).

24h d'enseignement	9 demi-journées	3h30 d'enseignement par demi-journée	5h30 d'enseignement par jour	1h30 de pause méridienne	36h/an APC
------------------------------	---------------------------	--	--	--	-----------------------------

Exemple de semaine en élémentaire



Le projet éducatif territorial (PEDT)

Les activités périscolaires peuvent être organisées dans le cadre d'un **projet éducatif territorial**, élaboré à **l'initiative de la collectivité territoriale**, avec l'aide de l'État, des associations, institutions culturelles et sportives, etc.

- ▶ tirer parti de toutes les **ressources du territoire**
- ▶ garantir une **continuité éducative** entre les projets des écoles et les activités périscolaires
- ▶ offrir à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent et de qualité**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles font partie des **obligations de service** des professeurs et s'**ajoutent aux 24h hebdomadaires, 2x par semaine**. Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires.

- peuvent **concerner tous les élèves**
- nécessitent **l'accord des parents** concernés
- apportent aux élèves un **accompagnement différencié**, adapté à leurs besoins
 - ▶ **aide au travail personnel** (méthodologie, autonomie, recherches...)
 - ▶ aide aux **élèves en difficulté**
 - ▶ activités prévues par le **projet d'école** + PEDT (intervenant extérieur peut être sollicité)
- suscitent ou renforcent le **plaisir d'apprendre**

Les APC peuvent être dispensées au choix : **avant** la classe, sur la **pause méridienne**, après la classe. Pour être efficaces : 30 mn mini.

Maternelle : – renforcer la **maitrise de la langue orale**

- découverte de **l'écrit** → accès à des textes variés
- **jeux éducatifs** d'aper l'imaginaire et respecter les règles

Élémentaire : – compétences en **français, maths, entraînement, échange entre pairs et avec l'enseignant**

- reprise des apprentissages par des **approches différentes**

Les bonnes pratiques dans les rythmes scolaires

Maternelle	Élémentaire ¹
<p>▶ Alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants Jusqu'à 4 ans : 1h30 à 2h00 de sieste après manger, sans attendre la fin de la pause du midi. Éducation physique en fin de matinée. TPS et PS : sieste obligatoire MS : sieste pas obligatoire, moment de repos bienvenu (temps calme, les élèves se reposent) GS : pas de pratique systématique de la sieste</p> <p>▶ Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école Les enfants fréquentent plus de lieux et plus de personnes. On peut mettre en place une signalétique (affichettes + photos, traces de « pas ») et penser à présenter les personnels de cantine, Atsem, etc. aux élèves (+ affichage d'école type trombinoscope)</p> <p>▶ Organiser avec soin la transition entre le scolaire et le périscolaire Les enfants peuvent se mélanger dans les différents temps de la journée. Importance des rituels et de l'explication systématique !</p> <p>▶ Adapter les TAP aux besoins des jeunes enfants Les activités périscolaires doivent être adaptées aux capacités des enfants, réserver des temps calmes ou de repos (pas d'empilements d'activités !)</p>	<p>▶ Créer un « sas » entre l'extérieur et la classe Le matin après l'entrée en classe, il faut 30 minutes à un enfant « ordinaire » pour redevenir attentif.</p> <p>▶ Pics d'attention et d'apprentissage Matin : 9h30 à 11h. → Avant 9h30, faible vigilance. Préparer des cahiers, apprendre et/ou réciter une poésie, exercices d'application, calcul mental, lecture orale... → Après 9h30, vigilance accrue. Situation-problème, rédaction, lecture compréhension, résolution de problème mettant en jeu de nouvelles stratégies... Après-midi : 15h à 16h30. → Vers 13h30, proposer des activités peu sollicitantes. Présenter un travail, copier une leçon. Exercices d'application. → Après 14h, la vigilance s'accroît. Mêmes activités que le matin + EPS au cycle 2 et 3.</p> <p>▶ Alterner les activités Adapter la durée, le rythme des séances : éviter le décrochage ! Prévoir des séances courtes (pas 1h !).</p> <p>▶ Ménager des pauses → ttes les 10-15 mn au C2 – limiter la fatigue – remobiliser l'attention – augmenter la capacité intellectuelle de l'enfant – favoriser la bonne ambiance dans la classe</p>

¹ D'après l'académie de Créteil.

